

Aide à domicile et maintien à domicile

Bien vivre chez soi, en toute sécurité

Des services d'aide à domicile permettent aux personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément fragilisées de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions.

Les prestations sont adaptées aux besoins de chacun et peuvent être ponctuelles ou régulières.

Les principales aides proposées

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Préparation des repas et aide à la prise des repas
- Courses et accompagnement aux rendez-vous
- Entretien du logement et du linge
- Aide administrative
- Présence et accompagnement pour rompre l'isolement
- Téléassistance et dispositifs de sécurité à domicile

Services intervenant sur le secteur de Maslacq

ADMR Ortès a Nousté

82 avenue Pierre Mendès France – 64300 Orthez
Tél. : 05 59 69 02 31

Association de proximité proposant des interventions auprès des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie.

Asensa Orthez

17 rue des Jacobins – 64300 Orthez
Tél. : 05 59 19 20 26

Accompagnement personnalisé 7 jours sur 7 : aide à la personne, entretien du logement, accompagnement extérieur, assistance administrative et maintien à domicile.

Aide Domicile Milieu Rural Lagor

86 rue Principale – 64150 Lagor
Tél. : 05 59 71 54 25

Service de proximité intervenant sur plusieurs communes du secteur.

Soins infirmiers à domicile

Pour les soins prescrits par un médecin, vous pouvez contacter :

- Cabinet infirmier Larrieu – Bonneau à Maslacq.
- Service de Soins à Domicile A CASE à Orthez.

Quelles aides financières ?

Selon votre situation, une partie des dépenses peut être prise en charge grâce :

- à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ;
- aux caisses de retraite ;
- à certaines mutuelles ;
- au crédit d'impôt pour les services à la personne.

Les organismes d'aide à domicile peuvent vous accompagner dans la constitution des dossiers.

Un renseignement ?

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maslacq** reste votre interlocuteur pour vous informer, vous orienter vers le service le plus adapté et vous accompagner dans vos démarches.

CCAS de Maslacq

16 rue La Carrère – 64300 Maslacq

Tél. : 05 59 67 60 79

Courriel : ccas@maslacq.fr

Soins infirmiers à domicile

Pour les soins prescrits par un médecin, vous pouvez contacter :

- Cabinet infirmier Larrieu – Bonneau à Maslacq.
- Service de Soins à Domicile A CASE à Orthez.

Quelles aides financières ?

Selon votre situation, une partie des dépenses peut être prise en charge grâce :

- à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ;
- aux caisses de retraite ;
- à certaines mutuelles ;
- au crédit d'impôt pour les services à la personne.

Les organismes d'aide à domicile peuvent vous accompagner dans la constitution des dossiers.

Un renseignement ?

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maslacq** reste votre interlocuteur pour vous informer, vous orienter vers le service le plus adapté et vous accompagner dans vos démarches.

CCAS de Maslacq

16 rue La Carrère – 64300 Maslacq

Tél. : 05 59 67 60 79

Courriel : ccas@maslacq.fr